



Pacs deux deux associés égaitaires

Par **In Timothee**, le **24/10/2017** à **15:51**

Bonjour,

Je suis gérant d'une SARL, j'ai 50% des parts.

Ma compagne a également 50% des parts.

Nous souhaitons nous pacser et nous nous inquiétons des conséquences que cela peut avoir (notamment RSI).

Merci de m'éclairer.